



Refus d'assureur de prendre en charge sinistre à l'étranger

Par **calimka**, le **03/08/2011** à **10:55**

Bonjour,

Courant juillet mon véhicule a été embouti par une voiture, phare cassé, pare choc etc... nous avons entendu le bruit et le choc; le voisin derrière nous, présent dans son véhicule a été témoin de la scène, il a relevé la plaque d'immatriculation de la voiture qui a pris la fuite. Nous avons fait une déclaration au commissariat. Nous avons ensuite fait une déclaration a notre compagnie d'assurance qui refuse de s'en occuper déclarant que l'accident ayant eu lieu à l'étranger (belgique) elle ne peut rien faire.

Nous avons insisté... La voiture a été vue par l'expert qui nous accuse de faux témoignage et refuse de prendre note des témoins et du constat de police

Que faire ?